

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :  
16/05/2017

Dossier complet le :  
06/06/2017

N° d'enregistrement :  
F01117P0098

**1. Intitulé du projet**

EXTENSION D'UN BATIMENT D'ACTIVITES ET LOGISTIQUE

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

ARGAN

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Alexandre CORNE, Responsable technique du Patrimoine

RCS / SIRET

3 9 3 | 4 3 0 | 6 0 8 0 0 0 3 3

Forme juridique

SA

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39° : Travaux, constructions et opérations d'aménagement constitués ou en création qui crée une surface de plancher supérieure ou égale à 10 000 m².	ARGAN envisage l'extension d'un bâtiment d'activités et de logistique existant sur la commune de Chanteloup en Brie dans le département de la Seine et Marne. Le bâtiment existant a fait l'objet d'un permis de construire et est dûment autorisé par arrêté préfectoral au titre des ICPE. Le projet d'extension consiste à ajouter une cellule de stockage de 6 000 m² environ de surface de plancher.

**4. Caractéristiques générales du projet**

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Le projet consiste à agrandir un bâtiment d'activités et de logistique en y ajoutant une cellule de stockage de 6 000 m². Cette extension ne comporte aucun ajout de locaux de bureaux, de locaux sociaux ou de locaux techniques, ceux existants étant suffisants.

Le bâtiment actuel possède trois cellules de stockages séparées par des murs REI 120 et 240. L'extension sera construite sur les mêmes dispositions constructives. Elle permettra à l'utilisateur du bâtiment, la société ARVATO AS HEALTHCARE, de répondre à ses besoins de croissance interne.

A noter également qu'il ne sera créé aucune place de parking supplémentaire, l'extension ayant été prévue en 2012 lors de la construction initiale.

#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'agrandir un entrepôt existant pour répondre au besoin croissant de l'exploitant.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet consiste à "étendre" le bâtiment d'une cellule logistique supplémentaire. Cette extension reprend intégralement les modénatures, matériaux et teintes du bâtiment existant. Bardage double peaux à ondes en pose horizontale de teinte gris clair RAL 9006, bandeau en acier laqué plan ceinturant le bâtiment au niveau de l'acrotère de teinte blanche RAL 9010 et panneaux d'habillage de type bois, dito l'existant, en TRESPA.

Le niveau RDC de l'extension s'aligne strictement au niveau RDC de l'existant. Côté quai, création de sept autodocks supplémentaires pour la cellule en extension et ajout d'un autodock en cellule C existante façade sud-ouest. La zone de préparation située au premier plan derrière les autodocks est éclairée naturellement, en plus des lanterneaux posés en toiture, par un bandeau vitré posé en façade. Ce bandeau vitré est aligné avec ceux de l'existant et de teinte de menuiserie aluminium laqué RAL 7015 (gris foncé).

L'altimétrie de l'acrotère de l'extension est alignée sur celle du bâtiment existant à 131.29 NGF. La hauteur de l'extension par rapport au terrain naturel (de emprise réservée dès l'origine) est 11,73 m au point le plus "pénalisant".

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Lorsque les travaux seront achevés, la modification la plus perceptible sera le paysage. Les autres effets directs seront complémentaires de ceux déjà observés aujourd'hui :

- des eaux pluviales de ruissellement sur les nouvelles superficies imperméabilisées (toiture et voirie)
- un trafic routier PL stable (+10 PL maximum par jour)

Les axes routiers desservant le site sont aujourd'hui adaptés à recevoir ce trafic supplémentaire car il s'agit de voiries dimensionnées en conséquence.

- un volume de déchets, notamment d'emballages, un peu plus important mais géré conformément aux règles en vigueur ; les capacités internes de stockage des déchets ne seront pas augmentées.
- une consommation d'énergie électrique en légère hausse, liée à l'éclairage artificiel de la future cellule lorsque l'éclairage naturel devient insuffisant -> Il est prévu de remplacer le système d'éclairage en place trop énergivore par des équipements leds pour diminuer la consommation électrique.

Pas d'augmentation du volume d'eaux usées à traiter car pas d'augmentation significative de personnel.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait l'objet d'un permis de construire en cours d'élaboration. Il fera également l'objet d'un porter à connaissance à destination des services préfectoraux puisqu'il modifiera une installation classée pour la protection de l'environnement. L'arrêté préfectoral est référencé n°11 DRIEE 089, en date du 27 juin 2011.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
1/ superficie foncière	55 309 m <sup>2</sup>
2/ surface de plancher construite actuelle	20 379 m <sup>2</sup>
3/ superficie du projet d'extension	6 000 m <sup>2</sup>
TOTAL CONSTRUCTION après extension	26 379 m <sup>2</sup>
Le reste de la superficie, soit 28 930 m <sup>2</sup> , se répartira entre les espaces verts, les voiries (y compris la voirie pompier et trottoirs), le bassin.	

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

ZAC du Chêne Saint Fiacre  
Rue des temps modernes  
CHANTELOUP EN BRIE 77600

Parcelle 000B829

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

Date d'autorisation: AP initial n°11 DRIEE 089 du 27 juin 2011

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le monument historique le plus proche se trouve sur la commune de Chanteloup en Brie, à 2 000 mètres au sud ouest. Il s'agit de l'église Saint Europe.

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain ne présente pas de forte déclivité et les terres excavées pour mise en place de la plate-forme bétonnée seront réutilisées in situ. Le projet d'extension sera à l'équilibre déblais/ remblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. ci-dessus.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déplacements des PL transitant sur notre installation ainsi que ceux des VL appartenant aux salariés travaillant sur notre installation engendrent des déplacements mais les premières habitations sont éloignées et les véhicules sont canalisés très rapidement vers les grands axes de desserte (A4, A104). De plus, le projet d'extension présenté engendre une augmentation très faible des déplacements car le personnel va très peu augmenter et 10 PL sont ajoutés à ceux faisant déjà les déplacements sur notre installations.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les PL transitant sur notre installation sont des sources mobiles de bruit, mais les premières habitations sont éloignées et les PL sont canalisées très rapidement vers les grands axes de desserte (A4, A104).  Notre terrain est proche de la D231 et de l'autoroute A4 et donc subit le bruit généré par le trafic routier.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des gaz d'échappement supplémentaires seront induits par l'augmentation non significative du trafic au sein de notre installation.</p> <p>Outre les gaz d'échappement des véhicules mais dont la problématique est beaucoup plus globale, l'établissement est actuellement à l'origine de dégagement d'hydrogène (local de charge d'accumulation).</p> <p>L'hydrogène est un gaz non polluant et présent dans l'atmosphère terrestre. Beaucoup plus léger que l'air, il se diffuse immédiatement dès son extraction du local.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le volume d'eaux usées domestiques actuellement rejeté dans le réseau public d'assainissement de la ZAC pour traitement à la station d'épuration n'augmentera pas.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des déchets supplémentaires seront générés : il s'agira surtout de déchets d'emballages (cartons, plastique, bois) facilement recyclables.</p> <p>Le volume des déchets fermentescibles liés à la prise de repas sur site n'augmentera pas.</p> <p>Tous les déchets évacués continueront à être consignés dans un registre, transportés par une société agréée et traités ou enfouis dans un centre autorisé.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les mesures prévues, et notamment la cohérence architecturale avec le bâtiment existant, atténueront significativement le volume de l'extension. Pour mémoire, notre terrain n'est pas contacté par le périmètre d'un monument historique.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Nous n'avons pas connaissance d'un projet de construction ou d'un autre projet d'extension localisé à proximité de notre terrain.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Voir notice d'impact page 17 du porter à connaissance joint.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que notre projet d'extension ne nécessite pas la réalisation d'une étude d'impact car:

- l'installation existante a fait l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement il y a plusieurs années.

Lors de cette démarche, l'étude d'impact de l'existant a été élaborée et validée par les services de l'Etat. Le projet d'extension n'apporte pas de nouveaux effets indésirables sur l'environnement proche: certains de ces effets augmenteront en volume de manière très contenue, les mesures compensatoires existantes jouant également leur rôle d'atténuation.

- la sensibilité environnementale de notre terrain, sis dans une ZAC, est faible. Dans de telles conditions, il ne nous semble pas pertinent d'établir une étude d'impact complémentaire de notre projet d'extension.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



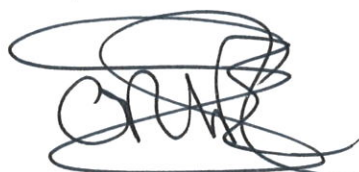
Fait à

Neuilly sur Seine

le,

06/06/2017

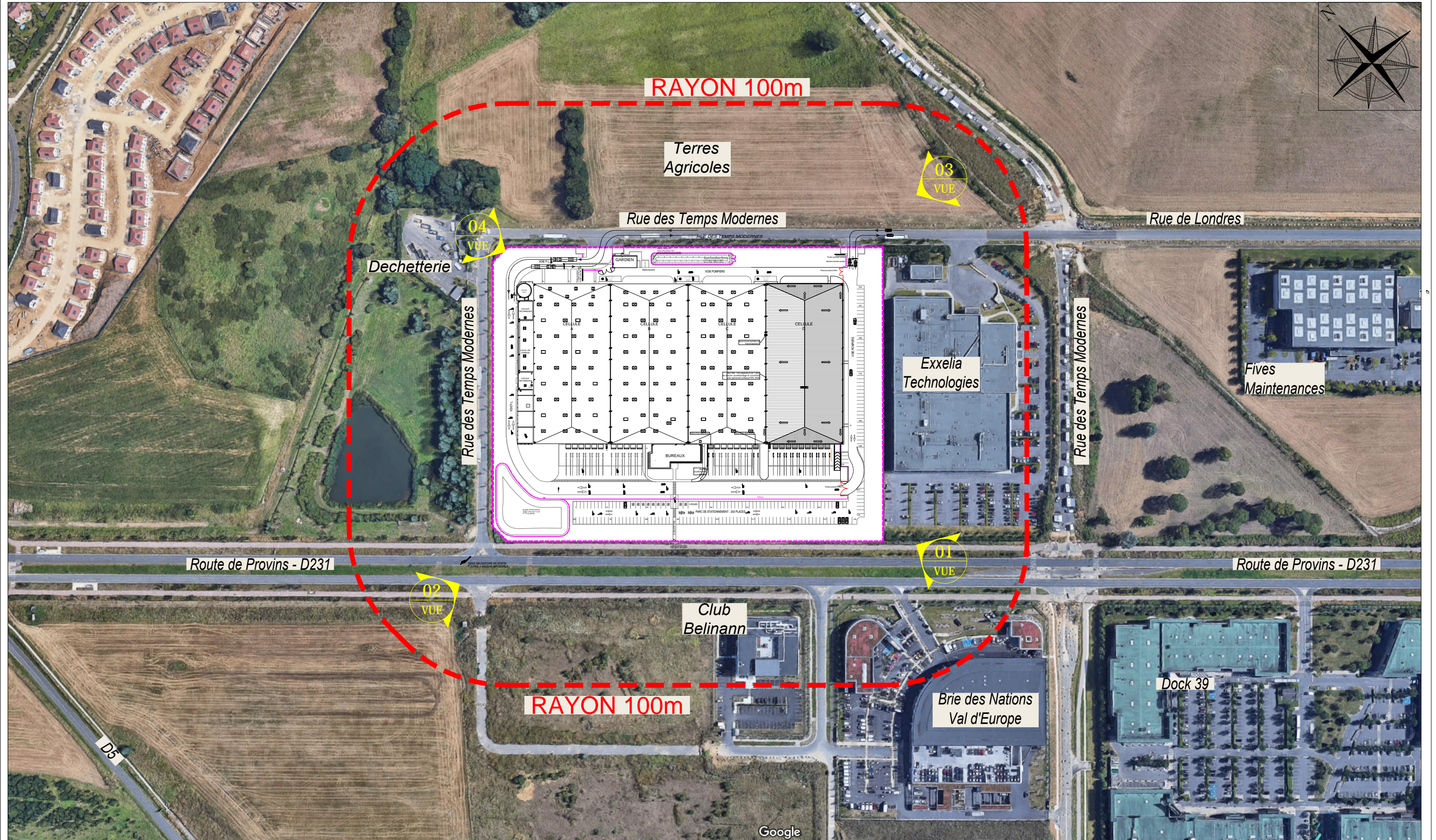
Signature



**ARGAN SA**  
10 rue Beffroy  
92200 NEUILLY SUR SEINE

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

RSS Nanterre 393 430 608





VUE 01



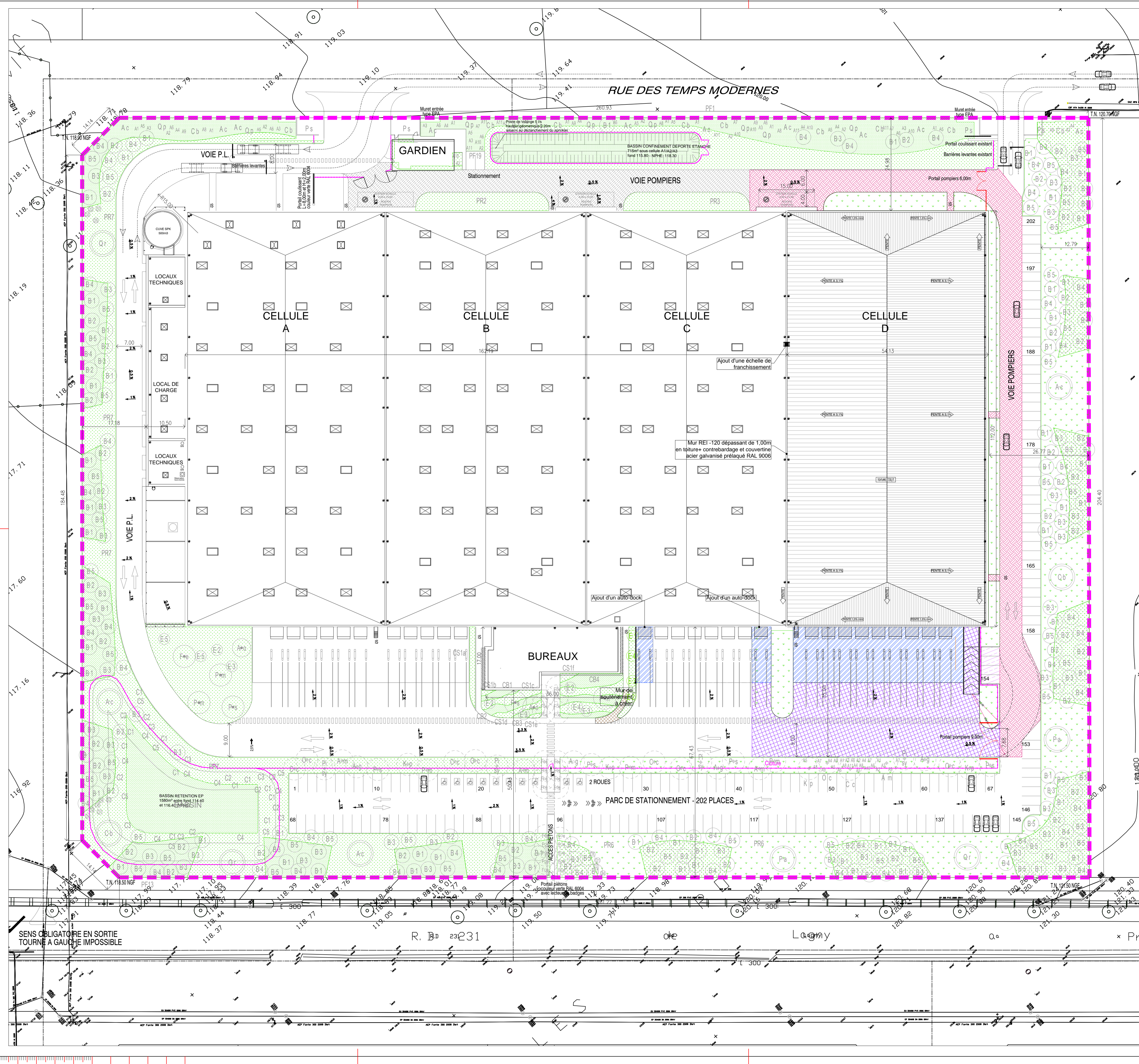
VUE 02



VUE 03



VUE 04



- AVERTISSEMENTS :**
- PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE** – Ce document est la propriété de SAQL. A ce titre il est protégé par les droits d'auteurs conformément au Code de la propriété intellectuelle.
  - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE** – Ce document est exclusivement élaboré dans le cadre réglementaire des différentes demandes d'autorisations : permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclaration préalable. Ce document ne peut constituer un document d'appel d'offres. Au même titre, il ne peut être considéré comme un plan d'exécution.
  - APPEL D'OFFRES ET MARCHÉS DE TRAVAUX** – Ce document est exclusivement élaboré dans le cadre d'un appel d'offres. Les informations contenues dans ce document sont données à titre indicatif. Il appartient à l'homme de l'art d'informer l'architecte de toutes contradictions ou anomalies et modifications qui s'avèreraient nécessaires au bon fonctionnement et à la tenue dans le temps des ouvrages et équipements dans le respect des règles en vigueur. A ce titre, il ne peut être considéré comme un plan d'exécution. Dans le cadre de travaux l'entrepreneur s'engage à fournir ses plans d'exécution pour visée l'architecte et approbation du bureau de contrôle.

**LEGENDE - VOIRES PROJET**

Voie légère  
Voie POMPIER (stabilisée)  
Pelouse rustique  
Guide routier écartement Nbre 2,50 + marquage au sol

Béton balayé Aire de beurrage  
Trottoir  
Voies lourde

**HAIES BOISÉES + HAIE AUTOUR DES CONTENEURS**

**EXISTANT**

- Ps: Piquet boisé - Type: 10/20 - Hauteur: 1.50m
- Ac: Acor compète - Type: 10/20 - Hauteur: 1.50m
- Cb: Caprea balais - Type: 10/20 - Hauteur: 1.50m
- Qp: Quercus pédonc - Type: 10/20 - Hauteur: 1.50m

**BASSIN EXISTANT**

- Alu: Alu ondulé - Capes 3 troncs - 200/250 - Moteur: 1.50
- Caprea: Caprea - Capes 3 troncs - 200/250 - Moteur: 1.50
- Caprea: Caprea - Capes 3 troncs - 200/250 - Moteur: 1.50
- Sels: Sels - Capes 3 troncs - 200/250 - Moteur: 1.50

**PLANTES PHOROPHILES**

**PELOUSE RUSTIQUE: PR1 à 19**

**PANNEAU: PR1 à 7**

**FAÇADE BUREAUX ET ALLÉE PIÉTONNE**

**EXISTANT**

- Ac: Acor compète - Type: 10/20 - Hauteur: 1.50m
- Cb: Caprea balais - Type: 10/20 - Hauteur: 1.50m
- Qp: Quercus pédonc - Type: 10/20 - Hauteur: 1.50m
- B1: Buis - Type: 10/20 - Hauteur: 1.50m
- B2: Buis - Type: 10/20 - Hauteur: 1.50m
- B3: Buis - Type: 10/20 - Hauteur: 1.50m
- B4: Buis - Type: 10/20 - Hauteur: 1.50m
- B5: Buis - Type: 10/20 - Hauteur: 1.50m
- B6: Buis - Type: 10/20 - Hauteur: 1.50m

**ALIGNEMENTS D'ARBRES + ACCOMPAGNEMENT CIRCULATION PIÉTONNE**

**EXISTANT**

- Ac: Acor compète - Type: 10/20 - Hauteur: 1.50m
- Cb: Caprea balais - Type: 10/20 - Hauteur: 1.50m
- Qp: Quercus pédonc - Type: 10/20 - Hauteur: 1.50m
- B1: Buis - Type: 10/20 - Hauteur: 1.50m
- B2: Buis - Type: 10/20 - Hauteur: 1.50m
- B3: Buis - Type: 10/20 - Hauteur: 1.50m
- B4: Buis - Type: 10/20 - Hauteur: 1.50m
- B5: Buis - Type: 10/20 - Hauteur: 1.50m
- B6: Buis - Type: 10/20 - Hauteur: 1.50m

**EXTENSION D'UN BATIMENT LOGISTIQUE  
ZAC DU CHENE SAINT FIACRE  
CHANTELOUP EN BRIE (77600)**

**CAS PAR CAS**

**PLAN DE MASSE**

VOIRIES ET ESPACES VERT

**DEMANDEUR**

**ARGAN**  
S.A.S.  
10, Rue Belfroy - 92200 - NEUILLY-SUR-SEINE  
Tel: +33 (0)1 47 47 05 40  
Fax: +33 (0)1 47 47 05 50

**ARCHITECTE**

**S.A.G.L.**  
GALLOIS - LANTIER Architectes Associés  
105 bis Rue de Valenciennes - 75013 PARIS  
Tel: +33 (0)1 56 54 33 99  
www.saql.net

**BET G.OEUVRE**   **BET OSS.METAL**   **BET ELECTRICITE**   **BET VRD**   **BUREAU DE CONTROLE**

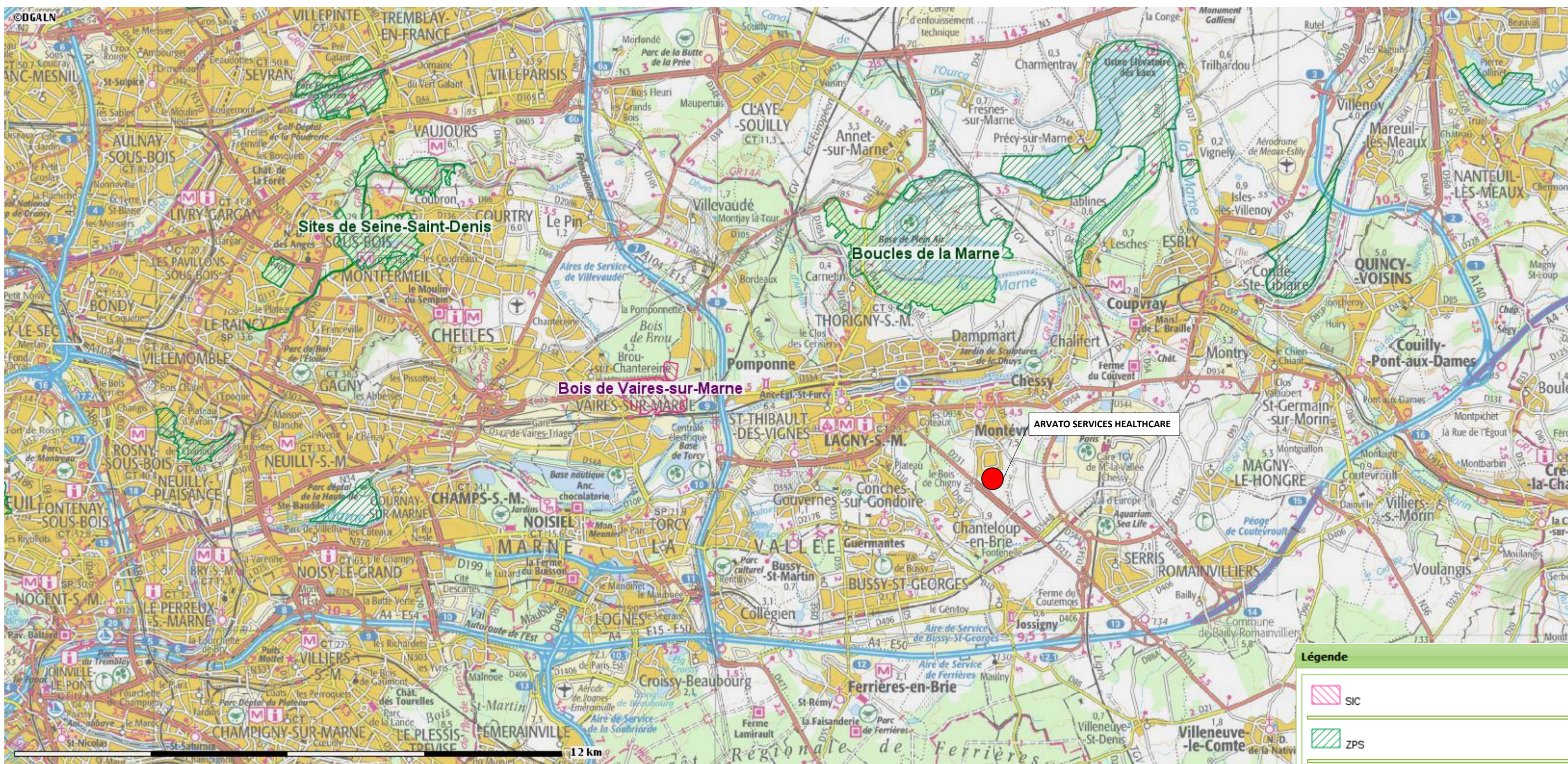
**HAUTEUR**

**AFSAIRE** 1566   **ECH.** : 1/500  
**PHASE** CPC   **DATE** : 14.04.2017  
DESSIN PAR : SR   **VERIFIE PAR** : TG

**CPC 02**

**INDICE**

Z:\15001566 Argan Chanteloup EnBri PC ICPE\Cas Par Cas\1006 Topo Leds Fichiers\166 - ARGAN AIRAVTO HEALTHCARE EXTENSION - Cas Par Cas.dwg



ARVATO SERVICES HEALTHCARE

Légende

- SIC
- ZPS

Bois de Vaires-sur-Marne

Sites de Seine-Saint-Denis

Boucles de la Marne